

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 11 AVR 2022

N° 22-00182 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Suite à un contrôle approfondi, les admissions des candidats ci-après, au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quatre cent soixante-huit (468) Médecins Généralistes, session 2021, sont annulées.

Ce sont :

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	CNIB	DATE NAISS.
45°	OUEDRAOGO D. DONALD	2104 1516 3558 7018	B12680619	15/07/94
253°	GOUBA ALEXANDRE	2113 0216 2402 4480	B12252106	12/10/92
348°	NANEMA TEGAWENDE JUSTINE	2120 1416 3575 9564	B11623077	13/10/88

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon